

Accueil / Bourses et subventions /
Consulter les programmes - Remplir une demande

Prix Relève étoile Paul-Gérin-Lajoie

En résumé

Année de concours :	2019-2020
Date limite (demande)	1er septembre 2019, 16h
:	
Montant :	1 000 \$
Durée du financement	Un versement
:	

Présentation

NOTE IMPORTANTE : *Le lien vers le Portfolio électronique du FRQ est disponible sous l'onglet Accès portails du site web. Plus d'informations sont disponibles dans la section À propos de FRQnet.*

Le prix *Relève étoile Paul-Gérin-Lajoie* est attribué aux étudiantes et étudiants en recherche par chacun des trois Fonds de recherche du Québec. Le présent programme fait référence aux **Règles générales communes (RGC)** des Fonds de recherche du Québec (FRQ). Celles-ci s'appliquent à l'ensemble de la programmation du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC). Seules les conditions particulières s'appliquant au Concours *Relève étoile* sont indiquées dans ce document et prévalent sur les **RGC**.

Un dossier incomplet à la date de clôture du concours sera déclaré non admissible par le Fonds.

Version mise à jour le 30 juin 2019

1. **OBJECTIFS DU CONCOURS**
2. **PRIX**
3. **FRÉQUENCE DU CONCOURS**

Avez-vous des questions?

Geneviève
Godbout
Responsable de
programmes
Courriel : prixetoile.sc
418 643-7582, poste
3135

Assistance informatique

Courriel :
centre.assistance.sc
Québec : 418 646-3669
Ext. de Québec : 1 866
621-7084

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à
16 h
(vendredis d'été : 8 h
30 à 12 h)

Les demandes
d'assistance technique
acheminées par
courriel sont traitées
en priorité.

4. **ADMISSIBILITÉ**
 5. **CRITÈRES D'ÉVALUATION**
 6. **PROCÉDURE D'ÉVALUATION**
 7. **PRÉSENTATION DE LA DEMANDE**
 8. **ADRESSE D'EXPÉDITION**
 9. **ANNONCE DES RÉSULTATS**
 10. **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**
 11. **CLASSIFICATION DES DISCIPLINES**
 12. **DOMAINES DES FONDS**
-

1. OBJECTIFS DU CONCOURS

Les objectifs du prix *Relève étoile Paul-Gérin-Lajoie* sont les suivants :

Reconnaître l'excellence de la recherche réalisée par les étudiantes et étudiants de niveau universitaire (maîtrise et doctorat) et les stagiaires postdoctoraux, ainsi que les membres d'un ordre professionnel en formation de recherche avancée, et ce dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds de recherche du Québec;

Promouvoir les carrières en recherche au Québec;

Développer des liens entre les Fonds de recherche du Québec et la communauté étudiante du Québec.

2. PRIX

Un prix de 1 000 \$ par Fonds, par mois;

Diffusion d'un résumé décrivant la production (article, livre ou chapitre de livre, nature du brevet, nature de l'œuvre ou de la performance) et de la photo du récipiendaire sur le site Web du Fonds qui le récompense www.frqsc.gouv.qc.ca.

3. FRÉQUENCE DU CONCOURS

Deux concours sont offerts par année dont les dates limites sont les 1^{er} septembre et 1^{er} mars. Si ces dates se trouvent être un samedi ou un

dimanche, la date limite est reportée au premier jour ouvrable suivant;
Chaque Fonds dévoile mensuellement le nom d'un récipiendaire parmi les gagnants des concours.

4. ADMISSIBILITÉ

Toute candidature doit satisfaire aux conditions d'admissibilité à la date et à l'heure de clôture du concours, soit le **1^{er} septembre 2019 à 16 h**. Si la date se trouve être un samedi ou un dimanche, la date limite est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Pour être admissible au concours, la personne candidate doit répondre aux conditions générales de citoyenneté et de domicile telles que décrites à la section 2 des **RGC** et soumettre une production rendue publique **depuis moins de sept mois** à la date de clôture du concours. Celle-ci doit nécessairement consister dans un article (dans une revue avec comité de lecture), un chapitre de livre, un livre, un brevet, une œuvre ou une performance dont l'étudiante ou l'étudiant est l'auteur.

Un article publié électroniquement est admissible, la date de parution électronique faisant foi. Dans le cas d'une parution papier ultérieure à la mise en ligne de la version électronique, la date de la parution en ligne fait foi.

Dans le cas d'une publication comportant plusieurs auteurs, les règles suivantes s'appliquent :

Si plus d'une étudiante ou étudiant ont contribué au **même titre** à la production et que leur contribution est directement mentionnée comme égale dans l'article publié, le prix est partagé entre eux;

Si plus d'une étudiante ou étudiant ont contribué au **même titre** à la production (sans mention dans l'article), mais que cette information est explicitement mentionnée dans le formulaire de candidature, le prix est partagé entre eux.

Une présentation orale ou par affiche n'est pas admissible.

Un article seulement accepté ou soumis pour publication n'est pas admissible.

Une seule demande peut être présentée par une même personne par concours et une seule fois la même production.

Une personne ne peut être récipiendaire du prix qu'une seule fois.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Démonstration de la contribution de la production à l'avancement des connaissances dans l'un des domaines des trois Fonds de recherche du Québec;

Démonstration de la pertinence ou les retombées de la production pour la société;

Démonstration de la capacité à vulgariser le contenu de la production;

La qualité de la langue écrite, la contribution effective du candidat ou de la candidate à la production soumise ainsi que, dans le cas d'un article, la qualité de la revue, sont prises en considération.

6. PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Les dossiers de candidature sont soumis au Fonds qui correspond au secteur de recherche identifié par la personne candidate. Ils sont évalués par un comité de sélection mis en place par le Fonds.

7. PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

NOTE IMPORTANTE : Il est suggéré aux personnes qui souhaitent soumettre leur candidature de préparer leur dossier suffisamment en avance pour être en mesure de le transmettre dans les délais requis, en tenant compte du fort achalandage de demandes de soutien adressées au Fonds en fin de concours.

Tel que précisé dans les **RGC** (section 3.1), la demande doit être acheminée au Fonds approprié en se référant à la liste des **Domaines de recherche des trois Fonds**. En cas d'erreur, le Fonds ne procédera à aucun transfert d'un Fonds vers un autre et la demande sera déclarée non admissible.

Les formulaires électroniques sont disponibles dans FRQnet, au plus tard un mois avant la date de clôture du concours.

Afin de remplir une demande, il est requis de créer au préalable un compte utilisateur à partir du site Web du Fonds, si ce n'est déjà fait. Les personnes qui détiennent un numéro d'identification personnel (NIP) ont un accès direct à un compte FRQnet et doivent mettre à jour leur profil à partir du **Portfolio électronique**.

Tel qu'indiqué dans les **RGC** (article 3.6), le formulaire peut être rempli en français ou en anglais, mais le résumé présentant la production soumise doit obligatoirement être rédigé en français. Celui-ci pourrait être utilisé à des fins de promotion et de diffusion par le Fonds.

Documents requis à joindre électroniquement :

Tous les documents requis à joindre au formulaire doivent être regroupés et numérisés (fichier .PDF) en un seul document pour chacune des sections appropriées de l'encart « Détails des activités ».

Note importante : les documents .PDF ne doivent comporter aucune protection de lecture ni configuration spéciale en double onglet.

En plus des différentes sections du formulaire à compléter, les documents suivants sont exigés et doivent être joints via la section « Autres documents » à partir du menu déroulant :

Une copie de la production soumise, numérisée en format .PDF;

Tout document permettant l'évaluation de l'admissibilité de la production soumise et attestant clairement * :

- la date exacte de publication de la production;
- sa révision par un comité de lecture (dans le cas d'un article).

* Copie d'un courriel ou d'une lettre de l'éditeur, capture d'écran de la page du site internet de la revue présentant l'article et/ou le processus de révision par les pairs, ou tout autre document pertinent.

ATTESTATION ou PREUVE D'INSCRIPTION

Un document attestant qu'à la date de transmission de la candidature, la personne candidate est bien inscrite comme étudiante ou étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur québécois ou dans un établissement d'enseignement supérieur hors Québec.

Pour la personne qui effectue un stage de recherche postdoctoral, une attestation de présence du milieu d'accueil est requise.

CARTE DE LA RAMQ VALIDE OU PREUVE D'ADMISSIBILITÉ À LA RAMQ OU TOUT AUTRE DOCUMENT OFFICIEL

La personne qui est domiciliée au Québec au sens de la loi de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) doit fournir une copie de sa carte d'assurance maladie valide à la date limite du concours ou une preuve à l'effet qu'une nouvelle carte a été demandée à la RAMQ. La copie d'une carte expirée n'est pas acceptée.

En cas d'absence de carte RAMQ ou d'une preuve d'admissibilité à la RAMQ, la personne candidate doit fournir :

Maîtrise et doctorat : la preuve qu'elle a été inscrite dans une université québécoise pendant au moins deux sessions d'études à temps plein (ou l'équivalent) parmi les trois sessions précédant la date de clôture du concours.

Stage postdoctoral : une copie d'au moins deux documents permettant d'établir qu'elle réside au Québec depuis au moins six mois au cours des sept mois précédant la date de clôture du concours. Consulter la **liste des documents acceptés** dans la Boîte à outils.

Il revient à la personne qui dépose sa candidature de s'assurer que tous les documents requis sont inclus et transmis. Aucun autre document que ceux listés ici n'est accepté. **Tout document manquant rend le dossier non admissible.**

LA PERSONNE CANDIDATE NE DOIT PAS OUBLIER DE TRANSMETTRE SA DEMANDE APRÈS L'AVOIR REMPLIE ET VALIDÉE.

Il est possible de vérifier en tout temps que le formulaire de demande est bien transmis dans le Portfolio électronique à la section « Mes formulaires ». La mention « Transmis au Fonds » doit y apparaître, et ce, au plus tard à la date et à l'heure de clôture du concours. Ceci atteste de la réception de la demande par le Fonds.

Une fois le formulaire de demande transmis, aucune modification ni retransmission ne peut être effectuée, peu importe la date de transmission initiale, et ce, même si elle est antérieure à la date de clôture du concours.

Aucun rappel ne sera fait et aucun document ne pourra être ajouté après la date et l'heure de clôture du concours, soit le **1^{er} septembre 2019 à 16 h.**

Un dossier incomplet, ne présentant pas les renseignements permettant d'en établir l'admissibilité ou d'en faire l'évaluation, est déclaré non recevable par le Fonds. Aucun document non exigé n'est soumis au comité d'évaluation. Les éléments absents du dossier ne sont pas demandés. Aucun document reçu après la date et l'heure de clôture du concours ne sera considéré.

Documents à transmettre par voie postale en un envoi unique :

Lorsque la transmission électronique de la publication via le Portfolio électronique n'est pas matériellement possible, la personne candidate doit faire parvenir au Fonds trois exemplaires de la production soumise. Ceux-ci doivent être bien identifiés au nom de la personne candidate. Pour ce document, le cachet de la poste ou un reçu d'une messagerie fait foi.

Documents qui seront demandés ultérieurement aux récipiendaires, afin de recevoir leur prix :

Une photographie;
Différentes informations administratives.

8. ADRESSE D'EXPÉDITION

Transmission par voie postale:

Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Prix Relève étoile Paul-Gérin-Lajoie

À l'attention de Mme Geneviève Godbout

140, Grande Allée Est, 4e étage

Québec (Québec) G1R 5M8

9. ANNONCE DES RÉSULTATS

Les récipiendaires sont contactés par les services du FRQ, qui procèdent à des annonces mensuelles par voie de communiqué.

10. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

prixetoile.sc@frq.gouv.qc.ca

11. CLASSIFICATION DES DISCIPLINES

Consultez le **tableau de la classification des disciplines** pour en connaître davantage.

12. DOMAINES DES FONDS

Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Arts, littérature et société

Création artistique et littéraire

Cultures, religions et civilisations

Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale

Économie, emploi et marchés

Éducation, savoirs et compétences

Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine

Gestion des organisations

Langues et langage

Médias, communications et information

Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
Relations internationales et développement

Source : www.frqsc.gouv.qc.ca/le-frqsc/mission-et-domaines-de-recherche

Dernière mise à jour : mai
2021

Québec 

© Gouvernement du Québec,
2014